7 - LES TRAITEMENTS CHOC

Ayant opté pour des traitements complets et doux, Mareva ne préconise pas de faire des traitements réguliers au chlore choc. Les traitements choc doivent rester des traitements exceptionnels pour régler un problème ponctuel.

En cas de besoin, il est préférable de faire le traitement au Revatop+ ; le problème provisoire de lecture du taux de chlore constitue un inconvénient négligeable par rapport à l'inconvénient majeur que représente l'accumulation de stabilisant dans la piscine.

Toutefois en dehors des traitements choc, aux peroxydes d'hydrogène (Revatop+) ou à l'oxygène actif (Reva-Choc), nous proposons :

- soit du Reva-Klor Choc 50 en pastilles de 20g, qui apporte 50% de chlore disponible (pour 1 ppm* de chlore <u>disponible</u>, Reva-Klor Choc 50 apporte 0,60 ppm de stabilisant),

- soit du Reva-Klor rapide 60 en granulés de dichloroiso-cyanurate à 56% de chlore disponible (pour 1 ppm de chlore disponible, Reva-Klor rapide 60 apporte 0,9 ppm de stabilisant).

- Pour les piscines carrelées seulement, on peut utiliser d'une manière économique Reva-Klor Choc 90 granulés qui apporte 90% de chlore disponible.

- Une autre solution pour éviter d'augmenter le taux de stabilisant consiste à utiliser Reva-Klorit granulé. Toutefois, en eau dure, il faudra coupler Reva-Klorit avec un traitement anti-calcaire : Stop-Calcaire (cf chap. 16.3.1.).

  En cas d'odeur de chlore, il est conseillé de faire un traitement choc avec Reva-Choc Oxygène actif.

* 1 ppm = 1 g/m^3.